

**DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION • DREAL PACA •
- Année 2022 -**

Benchmark d'initiatives de collectivités engagées
dans l'usage de nudges en vue d'une diminution du
transfert des pollutions plastiques via les réseaux d'eaux
pluviales et recensement des besoins d'accompagnement
pour optimiser la méthode de mise en œuvre en région
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Dossier suivi par

Aurélié RUFFINATTI

Directrice • Direction de la Transition écologique des territoires
04 88 71 90 47 • a.ruffinatti@arbe-regionsud.org

Claire POULIN

Chargée de projet • Direction de la Transition écologique des
territoires
04 42 90 90 58 • c.poulin@arbe-regionsud.org

Membres pléniers de l'ARBE :



Membres associés de l'ARBE :

SOMMAIRE

I- CONTEXTE p.3

II- DESCRIPTION DU PROJET p.4

III- MOYENS ET BUDGET DE L'ACTION p.6

I - CONTEXTE

Depuis le mois d'avril 2019, l'ARBE, en partenariat avec la Région Sud, l'ADEME et l'OFB, accompagne les collectivités et leurs groupements dans la mise en œuvre de plans d'actions au service de la diminution des pollutions plastiques en milieux naturels. Dans ce cadre, l'ARBE incite les collectivités à s'engager dans la charte régionale « zéro déchet plastique » pilotée par la Région Sud et la charte nationale « plages sans déchet plastique » pilotée par le Ministère de la Transition écologique et l'ADEME. A travers l'analyse de ces plans d'actions, l'ARBE capitalise de nombreuses initiatives exemplaires.

A ce jour, nous comptons plus de [245 signataires engagés](#) dans les chartes dont plus de 90 collectivités et intercommunalités.

Pour accompagner les collectivités et leurs groupements dans des actions concrètes au service de la diminution des pollutions plastiques, l'ARBE et ses partenaires développent des outils techniques.

L'ARBE a notamment développé :

- un [annuaire de prestataires « zéro déchet plastique »](#) dont l'objectif est de faciliter la mise en lien entre les collectivités engagées et les prestataires privés et associatifs proposant des solutions concrètes sur le territoire régional afin d'inciter les signataires à intégrer la problématique dans leurs achats publics. A travers la commande publique, les collectivités peuvent agir concrètement et soutenir le déploiement de solutions innovantes issues du secteur privé et associatif. Pour les y aider l'ARBE conduit un travail de sourcing pour enrichir l'annuaire des prestataires et a proposé un module de formation dédié aux acheteurs publics.
- un [guide d'aide à la mise en œuvre de plan d'actions « zéro déchet plastique »](#) L'ARBE et ses partenaires ont publié un guide d'aide à la mise en œuvre des plans d'actions zéro déchet plastique à destination des collectivités et leurs groupements dans lequel sont présents : les enjeux clés relatifs aux pollutions plastiques, les réponses aux idées reçues et des fiches thématiques en lien avec les compétences territoriales pour guider pas à pas les collectivités qui s'engagent

La réalisation de ces deux outils repose sur la démonstration de ce qui existe et ce qui est possible. Ces outils s'appuient sur des exemples des initiatives de façon à avoir des actions concrètes.

En vue de déployer un nouvel outil sur l'utilisation des nudges afin de diminuer le transfert de pollutions plastiques via les réseaux d'eau, l'ARBE et ses partenaires souhaiteraient effectuer une première phase de capitalisation d'initiatives de collectivités engagées sur ce sujet à travers un benchmark.

Il s'agirait d'établir à la fois un état des lieux des différents nudges utilisés et d'identifier les besoins potentiels d'accompagnement spécifiques sur ce sujet en région pour inciter une cohérence de mise en œuvre.

II – DESCRIPTION DU PROJET

Actuellement, il existe de nombreuses idées reçues et « fausses » solutions relatives aux problématiques des pollutions plastiques. Pour les acteurs souhaitant s'engager dans la démarche, cela nécessite de s'approprier les enjeux et d'apprendre à identifier les actions qu'il est réellement pertinent de mettre en œuvre.

Parmi les 90 collectivités signataires des chartes zéro déchet plastique, une quarantaine sont engagées ou ont prévu d'agir sur le réseau pluvial pour diminuer le transfert des pollutions plastiques de la voirie aux milieux naturels notamment à travers l'utilisation de nudges à proximité des avaloirs. De nombreuses collectivités sont ainsi en cours d'expérimentation sur cette action innovante.

L'identification et la collecte au sein d'un benchmark des initiatives exemplaires permettraient d'apporter une première réponse au besoin de partage d'expériences et d'information identifié par l'ARBE dans le cadre de son accompagnement aux collectivités et EPCI en région dans la mise en œuvre des plans d'actions au service de la diminution des pollutions plastiques.

L'ARBE a déjà pu réunir des premiers éléments techniques et financiers relatifs aux différentes méthodes de marquages des avaloirs mais il serait nécessaire d'aller plus loin dans cette connaissance afin d'apporter une meilleure réponse aux collectivités. C'est pourquoi il est proposé de réaliser un benchmark des initiatives de collectivités engagées dans l'usage de nudges, en région mais également dans d'autres régions de France en vue d'une diminution du transfert des pollutions plastiques via les réseaux d'eaux pluviales.

Il est également proposé dans ce travail une partie sur l'identification des besoins des collectivités sur ce sujet. Cette identification pourra être faite à partir d'un questionnaire et de quelques entretiens.

Cette proposition fait suite à des premiers échanges qui ont eu lieu depuis février 2020 avec la Région Sud, l'ADEME et la DREAL. Cette première étape de réflexion apparaît comme nécessaire pour pouvoir :

1. Avoir un éclairage sur les pratiques en cours et une analyse par l'ARBE de la pertinence des méthodologies mises en œuvre
2. Identifier si les collectivités estiment nécessaire d'avoir un accompagnement sur la méthodologie ainsi que le format de leurs attentes

Les résultats de ce premier livrable permettront d'orienter un travail complémentaire dans une seconde phase, qui aurait pour objectif d'asseoir une méthodologie de mise en œuvre pour l'usage des nudges en vue de sensibiliser la population et prévenir les pollutions plastiques via les réseaux pluviaux. Ce travail complémentaire serait conduit en partenariat avec des laboratoires de recherche spécialisés dans les leviers du changement de comportements.

Objectif

L'objectif du benchmark sera d'identifier les différents types d'initiatives en cours sur le sujet. Cet état des lieux permettra également d'identifier si les collectivités ont des besoins d'accompagnement spécifiques pour assurer la pertinence de ces actions et l'optimisation de leurs impacts, notamment dans le cadre de la mise en œuvre des plans d'actions sur lesquels elles sont engagées dans le cadre des chartes.

Compte tenu des nombreuses collectivités engagées en région, un focus sera effectué sur les collectivités en Provence-Alpes-Côte d'Azur et sera complété par des initiatives qui nous semblent innovantes hors région.

Sur la base des initiatives qui seront capitalisées dans ce benchmark, les premiers éléments techniques et financiers relatifs aux différentes méthodes de marquages des avaloirs et leurs coûts d'installation pourront ainsi être consolidés.

Calendrier prévisionnel

- Janvier/février : prise de contacts / réunions de calage avec les partenaires
- Mars : Diffusion d'une enquête en ligne auprès des collectivités pour recueillir leurs pratiques et leurs besoins
- Avril/Mai : Analyse des résultats de l'enquête et rendez-vous individuels de collectivités ciblées
- Juin : rédaction du benchmark
- Juillet : validation du benchmark lors du Copil n°1 de la mission zéro déchet plastique de l'ARBE + réflexion relative à la pertinence d'un travail complémentaire à prévoir pour la publication d'un guide méthode à partir de 2023
- Novembre : Lors du 2^e copil de la mission
- Novembre/Décembre : Valorisation et diffusion du benchmark par l'ARBE

III - MOYENS ET BUDGET PREVISIONNEL DE L'ACTION

Ce benchmark sera réalisé en interne au sein de la Direction « Transition écologique des territoires » de l'ARBE par Claire POULIN, chargée de mission Zéro déchet plastique. Il mobilisera également la responsable de la direction, Aurélie RUFFINATTI ainsi que l'assistante de la direction, Nathalie CIMIOTTA.

Tableau prévisionnel du temps passé par agent et par les différentes tâches :

Missions	Aurélien RUFFINATTI directrice TET	Claire POULIN chargée de mission	Nathalie CIMIOTTA Assistante
Pilotage du projet et suivi administratif et financier	3	5	2
Prises de contacts d'acteurs		3	
Veille, analyse des initiatives, visites de sites		20	
Rédaction et relecture	2	10	
TOTAL (en nombre de jours)	5	35	2

BUDGET PREVISIONNEL

DEPENSES		RECETTES	
Charges Salariales Mission(42))	11 740,84 €	Autofinancement	2 328,20 €
Charges Personnel Services généraux	1 212,55 €	Région	893,11 €
Frais généraux (Electricité, loyer, charges, maintenances, assurances, affranchissement,téléphonie,petites fournitures)	1 900,74 €	DREAL	10 000,00 €
Frais déplacement [location voiture, essence, autoroute]	667,17 €	ADEME	2 300,00 €
TOTAL	15 521,30 €	TOTAL	15 521,31 €